

ATTESTATION DE PRESENCE DEMI-PENSION 2025-2026

A rendre impérativement avant le 02/06

NOM :
De l'élève

PRENOM :
De l'élève

CLASSE :
De l'élève

Numéro de casier :
De l'élève

Sera demi-pensionnaire (cocher la case correspondante) :

- | | | | |
|-----------------------------------|---------------|--|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> LUNDI | semaine paire | <input type="checkbox"/> semaine impaire | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> MARDI | semaine paire | <input type="checkbox"/> semaine impaire | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> JEUDI | semaine paire | <input type="checkbox"/> semaine impaire | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> VENDREDI | semaine paire | <input type="checkbox"/> semaine impaire | <input type="checkbox"/> |

Avec Forfait 1 jour (cocher la case correspondante) :

Pour les demi-pensionnaires, il faudra faire votre réservation sur 8 semaines via turbo self, sur les jours choisis à l'adresse suivante : <https://espacenumerique.turbo-self.com/Connexion.aspx?id=1713>

Il est possible de modifier son régime seulement pour **le trimestre suivant** en récupérant une feuille de modification à l'intendance.

Sera externe (Ne mangera jamais à la cantine). Si situation de réservation exceptionnelle, il est nécessaire de prendre contact par téléphone avec l'intendance.

Les repas seront payables d'avance en carte bancaire par internet via Turbo self (15 repas minimum) ou à l'intendance en espèces ou par chèque à l'ordre de l'agent comptable du collège Pierre et Marie Curie.

Tout repas réservé non pris sera facturé.

En cas de difficulté, contacter le service intendance au 04 77 53 99 02 ou par mail : intendant.0421171v@ac-lyon.fr.

Date et Signature des parents :

Cachet vie scolaire

Cachet intendance

